



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 16 MARS 2023

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	30
Nombre de présents :	28
Convocations :	10 MARS 2023

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoints, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, M. Luc LESIEUR, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DANIEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre Arnaud PRIEUR, Mme Lisa MADELEINE, M. Clément THÉODORE, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- Mme Clarisse KIRCH
- Mme Mathilde LESAGE

Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY

- M. Jean-Baptiste BARDET
- M. Loïc CAPPE
- Mme Camille FERET
- Mme Julie GODICHAUD
- M. Alexis VERNIER

--ooOoo--

Monsieur Jean-François TIMMERMAN remplit les fonctions de Secrétaire

Objet : Signature de la convention triennale entre la Ville de Sotteville-lès-Rouen, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, l'Atelier 231 et Les Plastiqueurs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29,

Considérant que la Ville de Sotteville-lès-Rouen, à l'occasion du Festival Viva Cité, dont la direction artistique est portée par l'Atelier 231, valorise ses espaces publics par le déploiement d'une scénographie originale réalisée par l'association Les Plastiqueurs.

Considérant que la Ville de Sotteville-lès-Rouen souhaite faire rayonner le Festival Viva Cité auprès de ses habitants, mais également auprès de publics métropolitains.

Considérant que la Ville de Sotteville-lès-Rouen souhaite, en association avec ses partenaires pour la réalisation du Festival Viva Cité, développer un partenariat autour de la scénographie du Festival avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Madame la Maire à signer la convention présentée en annexe qui a pour objet de définir les objectifs et les modalités du partenariat rassemblant la Ville de Sotteville-lès-Rouen, l'Atelier 231, Les Plastiqueurs et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.



Le Registre dûment signé;
Pour extrait conforme,
La Maire,
Luce PANE